



Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'environnement (MfE) / WWF Haut-Valais, le 31 mars 2015

Lonza Viège: nouvelles analyses effectuées par les MfE et le WWF Haut-Valais

Eaux usées chimiques: du canal aux jardins

Le mercure n'est pas le seul problème de la Lonza à Viège (VS): plus d'une centaine de substances chimiques en partie problématiques se retrouvent dans les sédiments du canal Grossgrund, substances qui ont aussi abouti dans les jardins valaisans. C'est ce que démontrent de nouvelles analyses effectuées par les Médecins en faveur de l'environnement (MfE) et le WWF Haut-Valais.

Depuis 1930 environ et jusqu'en 1976, les eaux usées de la Lonza Viège étaient déversées sans traitement aucun dans le canal Grossgrund. Le mercure, substance toxique, a ainsi transité jusqu'au lac Léman dans de grandes quantités aujourd'hui connues. Mais en dehors du mercure, la Lonza a utilisé de nombreuses autres substances chimiques. Il n'existe pas d'informations sur les autres substances présentes dans les eaux usées de la Lonza. L'entreprise ne s'est apparemment jamais exprimée à ce sujet et ne semble pas avoir étudié le problème.

C'est pourquoi les MfE et le WWF Haut-Valais ont pratiqué des analyses sur les sédiments du canal Grossgrund mais aussi sur la terre d'un jardin qui avait été «enrichi» avec du matériel d'excavation du canal des années auparavant. Les résultats des analyses mettent en évidence une pollution chimique extrêmement diversifiée du canal et du jardin.

117 substances chimiques dans le canal

Dans l'échantillon de sédiments du canal, les analystes ont d'abord identifié 72 000 microgrammes de mercure par kilogramme ($\mu\text{g}/\text{kg}$). Ils ont ensuite procédé à des analyses chromatographiques GC-MS (cf. informations contextuelles) et décelé 117 autres substances chimiques dont la concentration totale s'élève à plus de 54 000 $\mu\text{g}/\text{kg}$. C'est là une énorme diversité de polluants. Le laboratoire identifie par exemple le solvant nitrobenzène (mutagène), le benzo-a-pyrène (cancérogène), l'hexachlorobenzène (probablement cancérogène) et des polychlorobiphényles (PCB, perturbateurs endocriniens, cancérogènes). Le spectre des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des alcanes suggère une pollution issue d'une usine à gaz, déclare le laboratoire. En effet, il s'avère que la Lonza a produit du gaz à base de charbon au bord du canal Grossgrund à Viège (cf. informations contextuelles). L'ampleur de la gamme de polluants présents ne permet pas vraiment le doute. Les eaux usées de la Lonza déversées sans traitement durant des décennies ont joué un rôle majeur pour la pollution chimique des sédiments du canal Grossgrund.

149 substances chimiques dans un jardin

Concernant la terre de jardin, les analyses ont mesuré une concentration de 104 000 $\mu\text{g}/\text{kg}$ pour le mercure*. En outre, elles ont décelé 149 substances chimiques dans une concentration totale de 5 500 $\mu\text{g}/\text{kg}$. 92 substances décelées par le laboratoire dans le canal se retrouvent également dans le jardin, notamment les substances mentionnées ci-dessus: le nitrobenzène, le benzo-a-pyrène, l'hexachlorobenzène et les PCB qui sont particulièrement problématiques (159 $\mu\text{g}/\text{kg}$). Les HAP et les alcanes, qui indiquent une pollution issue de l'usine à gaz de Lonza, sont également présents dans le jardin.

Absence de valeurs limites

Outre le mercure, le jardin présente donc une pollution chimique extrêmement diversifiée. Quel est l'impact toxicologique de cette situation? Question difficile à trancher. Car la plupart des substances décelées par le laboratoire ne connaissent pas de valeurs limites inscrites dans l'ordonnance sur les sites contaminés ou l'ordonnance sur les atteintes portées aux sols. Deux exemples:

- Sur les 13 différents PCB décelés dans le jardin, seuls 6 sont soumis à réglementation dans une ordonnance. Les 7 autres ne sont pas mentionnés dans les textes de loi.
- Parmi les 67 HAP présents dans la terre du jardin, on trouve l'ensemble des 16 HAP concernés par les réglementations des ordonnances. Mais les valeurs limites manquent pour les 51 HAP restants.

Pour d'autres substances décelées dans le jardin, les valeurs limites font également défaut. Et le mélange d'environ 150 substances est si complexe qu'il est difficile de se prononcer sur son effet toxicologique d'ensemble.

Les MfE et le WWF Haut-Valais demandent de nouvelles analyses

Les deux analyses menées par les MfE et le WWF Haut-Valais n'apportent qu'un éclairage ponctuel de la pollution chimique du canal et d'un jardin. Or les sédiments du canal ont été disséminés dans d'autres jardins, sur des champs, des terrains de sport et de jeu et sur les sites des chantiers autoroutiers actuels. De nouvelles analyses sont nécessaires pour déterminer les dimensions de la pollution découverte. Il s'agit aussi d'identifier les conséquences de ces mélanges de substances pour les enfants jouant dehors, les riverains et les ouvriers de construction, et de définir les mesures complémentaires nécessaires pour l'assainissement et l'élimination des sols contaminés.

Le rapport d'analyse et les informations contextuelles avec la photo de l'usine de gaz de Lonza sont disponibles sur <http://www.aefu.ch/index.php?id=6123&L=1>

Contact:

Dr med. Peter Kälin, président MfE, Loèche-les-Bains	027 470 21 77
Dr Martin Forter, directeur MfE, Bâle	061 691 55 83
Kurt Eichenberger, directeur WWF Haut-Valais, Sion	079 830 96 80

Pour en savoir plus:

20.10.2014 - Lonza Viège: [Reproches infondés adressés aux MfE](#)
10.09.2014 - Lonza Viège: [La contamination mercurielle des jardins n'est pas sérieusement investiguée](#)
01.07.2014 - Lonza Viège: [mercure disséminé dans une décharge réservée aux matériaux propres?](#)
14.05.2014 - Lonza Viège: [Pollution au mercure extrêmement forte révélée par des analyses](#)
21.02.2014 - [La Lonza admet que ses émissions de mercure sont plus élevées](#)
29.01.2014 - Lonza Viège: [Mercure: la pollution se révèle d'une ampleur jusqu'ici ignorée](#)

* L'obligation d'assainissement s'applique à partir d'une concentration de mercure de 2 000 µg/kg.